

Discours de M. le Préfet devant le Mémorial de la Résistance, de la déportation et des martyrs :

le 10 septembre 2017

* *

*

Monsieur le député,

Monsieur le sénateur,

Monsieur le président du conseil départemental,

Monsieur le maire,

Mesdames et messieurs les élus,

Messieurs les représentants des autorités militaires et civiles,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations d'anciens combattants et de victimes de la guerre,

Mesdames et messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et Messieurs,

La cérémonie d'aujourd'hui prend une dimension singulière. Il y a quelques jours, un passeur de mémoire, un défenseur indéfectible de ce mémorial départemental s'est éteint.

Paul Mons était de ceux-là : de ceux qui ont œuvré pendant tant d'années afin que le souvenir de l'honneur ne s'éteigne pas, pour que l'horreur ne puisse jamais se reproduire.

Paul Mons était, à l'image de Jean Maison, de M. Pranchere et du Dr Salles ici présents, un combattant contre l'oubli.

Il avait conscience que la mémoire d'évènements ne peut pas, ne doit pas, signifier l'amnésie du reste, et que c'est seulement en faisant vivre cette mémoire qu'on unit un peuple.

C'est aussi grâce à lui, président du comité de la Résistance, de la Déportation et des Martyrs que nous sommes réunis en ce 10 septembre 2017, comme tous les ans. Et c'est en suivant son exemple que nous continuerons à nous réunir, année après année, pour nous souvenir et honorer la mémoire de ceux qui se sont levés contre l'Occupant nazi, et qui ont payé ce combat de leur vie, pour que vivent les valeurs de la Nation, les valeurs de la France.

Nous honorerons Paul Mons à nouveau lors de la minute de silence que nous respecterons tout à l'heure.

Je tiens à saluer également ceux qui participent à faire vivre cette mémoire : en particulier l'association du Mémorial corrézien bien sûr ; l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, et bien sûr le conseil départemental, son président, qui ont ensemble permis d'éditer le dépliant que nous découvrons aujourd'hui, et qui explique la genèse du mémorial.

Aujourd'hui, je ne peux que m'associer à la volonté, qui est la vôtre, de tracer un « chemin de mémoire du Mémorial ». Ce chemin qui mènera au site où nous nous trouvons aujourd'hui, et qui rendra hommage à plusieurs centaines de Corréziens, et aux combattants venus résister ici, sur cette terre de Corrèze, depuis d'autres régions, parfois depuis d'autres pays au nom de leurs idéaux républicains.

Ces idéaux, les Résistants de Corrèze les ont incarnés et les ont défendues contre l'occupant qui organisait non seulement la répression de ceux

qui défendaient la liberté mais aussi qui déportait, gazait, massacrait.

Nous nous souvenons aussi bien des pages glorieuses que des heures douloureuses, voire tragiques, qui marquèrent ces années sombres de la Seconde Guerre mondiale.

Nous nous souvenons de ces femmes et de ces hommes, qui, dès 1940, ont refusé avec Edmond Michelet la soumission d'une France défaite militairement, avant d'organiser, en 1942, les premiers maquis. Cette résistance en Corrèze a réalisé sa libération totale de la Corrèze par ses propres moyens dès le 21 août 1944, en retardant la montée des renforts allemands vers les plages normandes.

Nous nous souvenons aussi de la terrible répression, des centaines de victimes des nazis ; les déportés, les martyrs ; les 99 pendus de Tulle par la division SS Das Reich.

En cette journée de commémoration, au nom du devoir de mémoire et de notre admiration devant l'abnégation de ceux qui sont allés jusqu'au sacrifice suprême, nous devons rappeler que l'engagement de ces patriotes relève d'un acte de bravoure et d'un engagement collectif dont nous sommes fiers.

Ces résistants unis, ces déportés, ces martyrs de Corrèze, ont leur place aux côtés de toutes ces femmes et de tous ces hommes, vivants ou morts qui, partout en Afrique, en Italie, sur les plages de Provence, de Normandie, en Allemagne, dans les camps de concentration, ont représenté la part prise par la France dans la lutte mondiale pour la liberté.

Ces frères d'armes, restés unis dans la mort comme ils l'étaient dans le

combat, nous laissent en héritage un message, un message qui nous invite à faire vivre les valeurs de la Patrie, de l'humanisme, de la justice et du respect.

Un message tel que celui qu'écrivit, à quelques heures de sa mort, Guy Mocquet, sur les geôles de ses murs « Les copains / vous qui restez, soyez dignes de nous ».

Les Résistants de Corrèze sont pour l'éternité des combattants des légions de « l'armée des ombres », qu'André Malraux voyait accompagner Jean Moulin lors de son entrée au Panthéon. Ce terme même de martyr nous oblige ; car le martyr, c'est étymologiquement le témoin, qui sans cesse nous rappelle par son exemple l'impératif de respect envers son héritage.

Le sang des Corrèziens ne doit pas avoir coulé en vain ; ce sang a fertilisé nos mémoires, et les flambeaux que portaient les Résistants doivent toujours nous éclairer sur le chemin du devoir.

Les valeurs léguées par ces femmes et ces hommes sont présentes à notre mémoire : l'amour de la Patrie bien sûr, et la protection de notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.

Il nous revient de protéger les principes qui ont guidé l'action des résistants. C'est ce qu'ont voulu les Résistants eux-mêmes. Dans le programme du Comité national de la Résistance, présenté le 15 mars 1944, ils refusent ainsi de céder aux injonctions de l'immédiateté. Non, le programme n'est pas celui d'un groupe seulement pour les prochains jours – alors que chaque jour, des femmes et des hommes meurent -, ni même pour les prochains mois. Les Résistants projettent ce que devra être la France une fois les combats cessés, et dessinent les contours intemporels d'un Etat providence.

Est ainsi affirmé le fait que la lutte, sans cesse intensifiée contre l'Occupant, « ne doit pas prendre fin à la Libération ». Ce n'est qu'au prix de l'unité, de ces aspirations quasi unanimes dont parle le programme, que la France retrouvera « son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur ».

C'était le programme des « jours heureux », celui qui pouvait en rassemblant l'ensemble des forces de la France bâtir un pays plus juste et plus fraternel.

Mesdames et Messieurs, dans les périodes violentes que traverse la France dans laquelle nous vivons, notre France blessée par les attentats, il est important, il est essentiel de partager notre histoire, de partager nos valeurs ; tout ce qui nous rapproche et fait de nous le peuple français, la Nation française.

C'est ce message que Paul Mons, aux côtés de nos compagnons et camarades, voulait tenir. Son départ brutal, à la suite de Jean Maison, à l'aube de ce mois d'automne nous oblige à perpétuer son action. Après les cortèges brumeux de l'hiver de la pensée qui peuvent nous accabler en ce jour, l'action de poursuivre son œuvre de mémoire, pour que la barbarie et l'innommable ne puissent se reproduire, sera notre guide absolu pour que vivent les couleurs de la France : Liberté, Égalité, Fraternité.